



FONDATION FOCH

LE MAGAZINE DES DONATEURS N°24

DOSSIER SPÉCIAL ORL
OUVRIR LA VOIE

FONDATION
FOCH



SOMMAIRE

3-7

Ouvrir la voie

8-9

Léguer à la Fondation Foch :
vos questions, nos réponses

10

Découvrez votre nouvel
espace donateur personnalisé

11

Actualités



Comité de rédaction :

Isabelle Guardiola
Valentine Laurent
Marie Affoumou

Conception :

Tonia El Houeiss

Crédits photographiques :

Fondation-Hôpital Foch
Virginie Bonnefon
Huguette & Prosper
Adobe Stock

Numéro n°24 : Octobre 2025

Impression : 9 000 ex.

Fondation Foch

Pavillon Balsan
40, rue Worth
92150 Suresnes
www.fondation-foch.org

Chers amis de la Fondation,

Votre fidélité et votre générosité permettent à notre fondation d'accompagner les pratiques thérapeutiques les plus avancées de l'Hôpital Foch. C'est grâce à vous que nous pouvons soutenir les projets et services d'excellence et développer la recherche clinique. Cela pour offrir aux patients des soins de haute technicité dans un environnement soucieux d'améliorer toujours plus leur bien-être.

Dans ce nouveau numéro, nous avons choisi de mettre en lumière un service d'exception : le service ORL de l'Hôpital Foch. Dirigé par le Professeur Stéphane Hans, ce service s'illustre par une double expertise rare en France : la laryngologie, avec la création d'un Centre de la Voix, et la chirurgie robotique, notamment utilisée dans la prise en charge des cancers ORL. Ce service de pointe se distingue par une approche chirurgicale la moins invasive possible avec la laryngologie interventionnelle. Elle permet de réaliser certains gestes sans anesthésie générale. Cette technique réduit les hospitalisations et la durée du parcours de soins du patient. Cet exemple participe d'une évolution des soins hospitalier tournée vers un développement de l'ambulatoire, c'est à dire des interventions chirurgicales sans hospitalisation qui représentent aujourd'hui la moitié de la chirurgie à Foch.

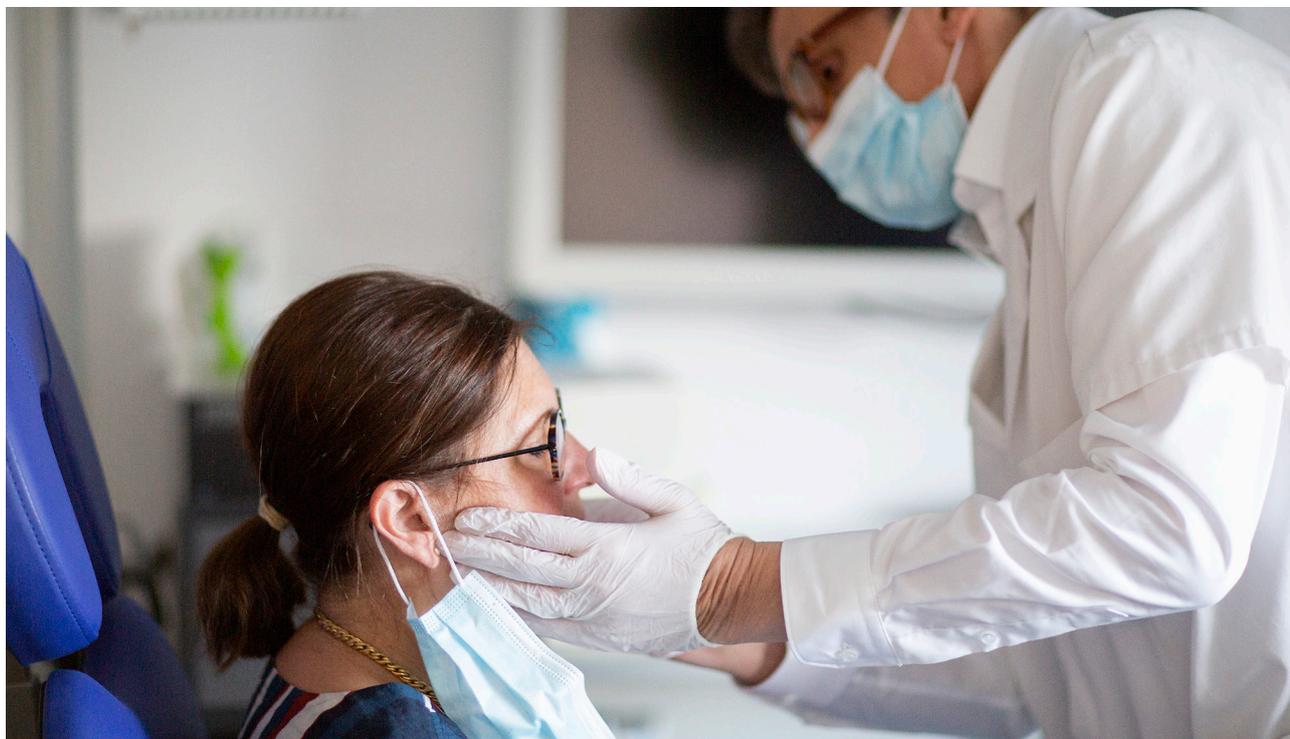
Le service du Pr Hans pu bénéficier du soutien de la Fondation, qui s'attache avec votre concours à donner aux équipes les moyens d'accéder aux nouveaux équipements et aux techniques innovantes.

Votre engagement à nos côtés et au côté des équipes médicales de Foch est irremplaçable. Soyez-en remerciés très sincèrement.



Jean-Louis Bühl
Président de la
Fondation-Hôpital Foch

OUVRIR LA VOIE



Le service ORL de l'Hôpital Foch est spécialisé en laryngologie, soit la prise en charge de toutes les pathologies du larynx de l'adulte au sein du Centre de la Voix. La seconde expertise du Pr Hans et de son service est la chirurgie robotique notamment pour les cancers ORL. Avec son équipe, il mène des recherches innovantes et variées, mêlant dépistage, traitement, connaissance et histoire de la voix, aux échos internationaux.

En prenant la chefferie de service à la suite de ses illustres prédécesseurs¹, le Professeur Stéphane Hans a complété et renforcé une offre de soins pluridisciplinaire en expertise chirurgicale et en laryngologie-phoniatry. Le service d'ORL offre également une prise en charge médicale et chirurgicale dans la pathologie du sommeil, en rhinologie et en otologie. En 2019 à son arrivée, ce chirurgien cervico facial Voir Exergue¹, expert en laryngologie, et plus particulièrement en cancérologie minimale invasive, systématise l'utilisation du laser et du robot. Un second robot multidisciplinaire est installé dans le bloc chirurgical. La seconde thématique d'expertise, la chirurgie Laser (technique importée des USA par le Pr FRECHE) permet de réaliser des chirurgies minimales invasives au niveau des cordes vocales :

« La chirurgie robotique en ORL, apparue voici une quinzaine d'années, est encore trop peu pratiquée en France alors que notre discipline est sans doute celle où le robot présente le plus d'avantages, présente le Pr. Hans. La même opération pour la même tumeur, par voie robotique ou extérieure, ne présente pas les mêmes suites. Ainsi la voie chirurgicale externe s'accompagne, dans la majorité des cas, de la pose d'une trachéotomie pendant une semaine pour permettre au patient de mieux respirer. Par ailleurs, pour des raisons de cicatrisation, une sonde naso-gastrique est posée pour 10 à 15 jours. La durée d'hospitalisation est donc d'un mois environ, contre 4 à 5 jours seulement en robotique, sans trachéotomie ni sonde. »

¹. Les Professeurs Charlie Frèche, Bouche et Frédéric Chabolle.



En chirurgie cervico-faciale, l'activité est essentiellement chirurgicale pour les pathologies bénignes et cancéreuse de la glande thyroïde, des glandes parathyroïdes et les glandes salivaires (glande parotide, glande sous maxillaire et sub linguale).

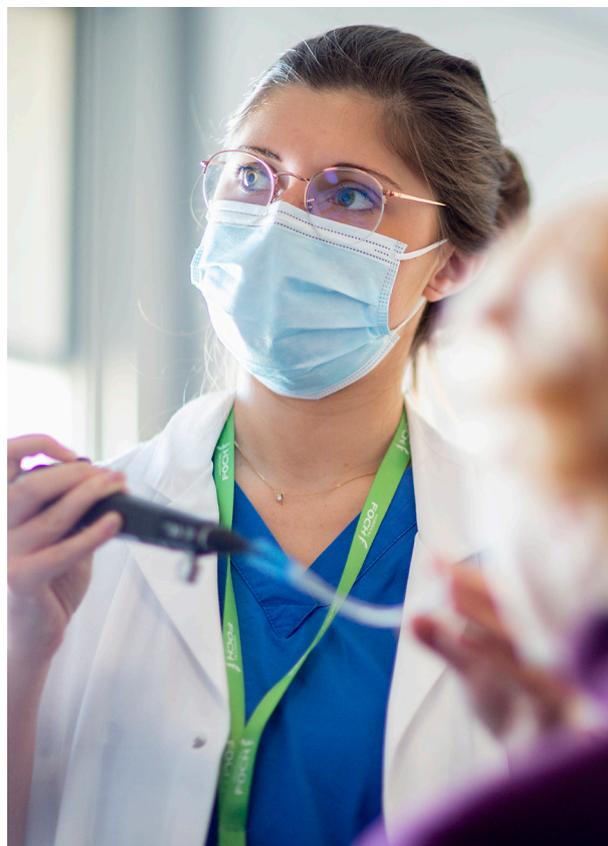
Le service ORL prend en charge des patients souvent adressés par un confrère de ville de cette spécialité. Ils souffrent de tumeurs accessibles ou de pathologies de la voix affectant les fonctions de respiration, de respiration et de phonation. Leurs profils sont divers, une partie présentent un trouble de la voix lié à leur profession (chanteurs, comédiens, avocats, enseignants...). Les pathologies traitées sont variées : kyste, nodule ou granulome sur les cordes vocales, polype qu'il faut opérer et rééduquer, lésion

tumorale, paralysies laryngées unilatérales ou bilatérales, malformations du larynx, atteintes du nerf laryngé, sténose du larynx² mais aussi prise en charge des personnes transgenres. Le patient opéré a accès à des soins de rééducation ou para-médicaux très importants, assurés par une équipe d'orthophonistes très spécialisés dans la voix, la déglutition, la respiration, la nutrition.

UN CENTRE DE LA VOIX

Depuis deux ans, le service a développé "laryngologie interventionnelle chez le patient éveillé" ou « laryngologie in office », consistant à réaliser des opérations du larynx non plus au bloc sous anesthésie générale mais sous anesthésie locale en consultation : « *Plusieurs types de techniques sont utilisées, explique le Pr. Hans. Ainsi les injections d'acide hyaluronique sont pratiquées sur les patients qui ont une paralysie unilatérale au niveau de la corde vocale, les patients âgés ou presbyphoniques (voix sourde) ou les patients atteints de maladie de Parkinson pour tonifier leurs cordes vocales.*

La toxine botulique – ou botox- est injectée une fois par an aux patients souffrant de dysphonies laryngées (soit une modification de la voix qui devient chevrotante. Nous pouvons aussi utiliser des fibroscopes qui ont un canal opérateur, pour descendre une fibre laser et traiter polypes, nodules... C'est particulièrement pertinent pour la papillomatose laryngée, une maladie chronique virale liée au HPV (papillomavirus).



². On considère qu'un patient intubé plus de 48 h en réanimation présente un risque majoré de sténose. Lors du covid, de nombreux patients ont développé des sténoses du larynx.

Elle crée des papillomes, soit des petits polypes au niveau des cordes, casse la voix et occasionne des troubles respiratoires. Plutôt que d'opérer la personne 4 fois par an, l'anesthésie locale est plus adaptée. »

Certains patients présentant un trouble de la déglutition se voient proposer un Hôpital de Jour, soit des consultations groupées (ORL, radiologue et orthophoniste), la réalisation de fibroscopies de la déglutition et d'un radiocinéma pour avoir une orientation diagnostique. Enfin, le service s'est intéressé à un nouveau syndrome, le dysfonctionnement du muscle crico-pharyngien rétrograde ou R-CPD.

Il atteint des patients jeunes (30 ans voire moins) qui se plaignent d'avoir le ventre qui gonfle et de ne pouvoir éructer, phénomène altérant leur qualité de vie. Une injection de toxine botulique au niveau du muscle crico-pharyngé (soit la partie supérieure) de l'œsophage présente une efficacité à plus de 80 % dès la première fois. Celle-ci est également réalisée en consultation.

Une activité d'oncodermatologie est en forte augmentation avec un partenariat du service de dermatologie de l'hôpital Ambroise Paré, avec une Réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP) et une activité chirurgicale avec réparation par des lambeaux, réalisée par le docteur Florent Couineau (ORL et chirurgie reconstructrice).



RECHERCHES INNOVANTES

Alliant clinique et recherche, le Centre de la voix est doté d'une équipe pluridisciplinaire de laryngologie-phoniatry, tout en intégrant une unité d'exploration de la voix qui dépend du Laboratoire de Phonétique et de Phonologie (LPP), Sorbonne Nouvelle, UMR 7018 CNRS. Le docteur Lise Crevier-Buchman est à mi-temps dans le service ORL comme laryngo-phoniatre et à mi-temps au LPP où elle encadre notamment des Masters 2 et des thèses de Phonétique.

Clémence Forges est orthophoniste de recherche pour le service ORL et réalise son M2 sous la direction du dr Lise Crevier-Buchman. Elle enregistre la voix de tous les patients dysphoniques pour mesurer l'évolution post-opératoire et mener des recherches sur l'évolution de la voix. La volonté du Professeur Hans a été de créer et confier ce poste de recherche en acoustique et phonétique à une orthophoniste. Clémence Forges a pour cela complété son



« Nous avons développé, avec le centre de simulation de Foch, un module de formation pour savoir comment réagir face à une urgence en cas de décanulation. Cet enseignement sera dispensé à l'Université Saint-Quentin-en-Yvelines et en 2^e année d'Institut de formation en soins infirmier de façon obligatoire. » Dr Robin Baudouin

cursus par un Master 2 à Sorbonne Nouvelle en Sciences du langage, parcours phonétique / phonologie. « L'ORL m'adresse le patient pour des enregistrements pré-opératoires, parce que la voix est susceptible de changer. Elle est initialement altérée en présence d'une lésion bénigne (nodule, polype, kyste) ou d'une lésion cancéreuse et il est intéressant de l'enregistrer et l'analyser, avant et après l'opération. C'est par ailleurs une mesure médico-légale qui fait partie du bilan vocal. Cela nous donne un point de départ, à nous orthophonistes, pour comprendre comment améliorer le timbre, la hauteur de la voix, l'érailement provoqué... Autant de troubles qui peuvent être transitoires lors de la période de cicatrisation où la voix est plus tendue. »

L'expertise du service, composée des ORL spécialisés en laryngologie et des orthophonistes assurant la rééducation post-opératoire, fournit de nombreuses données sur les pathologies vocales. L'équipe cherche à exploiter de façon innovante les enregistrements acoustiques recueillis. Ainsi a-t-elle conçu en collaboration avec l'école d'ingénieur mécanique ESME Sudria, un programme de machine learning. Celui-ci, débuté à l'été 2024, consiste à « déterminer » à partir d'enregistrements de voix, des pathologies vocales, par apprentissage automatique : « Cette méthode ne se substitue pas à l'examen de référence qu'est la fibroscopie laryngée, mais elle est non-invasive et pourrait à terme être complémentaire, observe Clémence Forges. Nous avons pour l'instant étudié deux voix très différentes : des voix d'immobilité laryngée (chez des personnes atteintes de paralysies de la corde vocale) versus des voix qui ont des lésions cancéreuses. » Les premiers résultats très encourageants montrent que ce modèle d'apprentissage automatique, codé en Python, permet de classer les pathologies à près de 99%³. Le souhait est d'inclure des enregistrements de voix avec d'autres pathologies vocales pour voir si le programme de machine learning est aussi efficace.

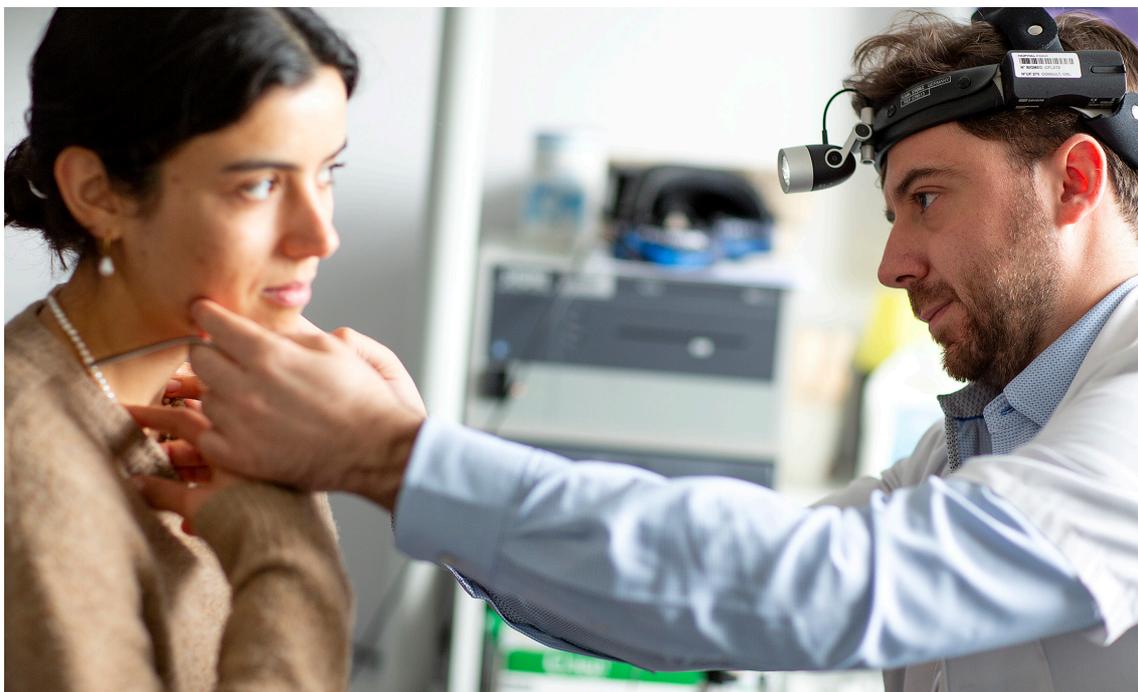
« Nous entretenons une grande proximité d'échange avec le laboratoire de phonétique et phonologie de la Sorbonne Nouvelle, composé notamment de phonéticiens qui étudient la langue, en comparant chinois et japonais par exemple. Nous pouvons utiliser des instruments utilisés en phonétique pour analyser les voix des patients atteints d'une pathologie des cordes vocales. Nous accueillons dans notre service des étudiants du laboratoire, menant des travaux de Master et de thèse, portant par exemple, sur la nasalité de la voix, avant et après une opération pour un polype dans le nez . »



Pr Stéphane Hans
Chef du service ORL

³. Cette recherche est en cours de publication dont Clémence Forges est la première auteure. Elle a fait l'objet d'une communication orale et a été récompensée du 1er prix du "meilleur article sur la prévention et la détection précoce", délivré par la prestigieuse American Head and Neck Society (AHNS), au Dr. Robin Baudouin lors du congrès de l'AHNS (Nouvelle Orléans). L'étude a également été présentée lors d'une communication orale par Clémence Forges lors du congrès de la Société Française de Phoniatrie et de Laryngologie (SFPL) à Strasbourg.

LE MYSTÈRE DE LA VOIX D'HENRI IV



Outre sa spécialité en laryngologie, le Dr Robin Baudouin cultive un intérêt pour l'Histoire et les sciences humaines. Avec une équipe de chercheurs dirigée par le légiste et paléopathologiste Philippe Charlier (Laboratoire anthropologie, archéologie, biologie, à l'Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines), il travaille à un projet transversal de recherche qui mêle anthropologie, archéologie, phonétique et laryngologie autour de la tête momifiée d'Henri IV. La dépouille embaumée du souverain a été profanée et décapitée à la Révolution, sa tête ballotée d'un collectionneur à l'autre, avant d'être authentifiée par le Dr Philippe Charlier.

La tête momifiée est particulièrement bien conservée, à l'instar du pharynx et du larynx, sur lesquels travaille l'équipe du Dr Philippe Charlier, avec pour ambition de reconstituer la voix du roi ou d'approcher les paramètres acoustiques de cette voix, par le développement d'une méthodologie inédite qui, in fine, permettra des applications positives en clinique pour les patients atteints de pathologies de la tête et du cou.

En partenariat avec le laboratoire de phonétique et de phonologie de Paris (CNRS U7018 - Université Paris 3 / Sorbonne Nouvelle), l'équipe a reconstitué le conduit vocal du roi, composé du larynx, du pharynx, de la bouche, et des cavités nasales : « La géométrie de ce tractus est plastique et dynamique : il est capable de prendre un nombre considérable de configurations et de changer très rapidement de forme, détaille Robin Baudouin. Il diffère pour chaque personne et en fonction de cette anatomie, les caractères de résonances vont enrichir de sons notre voix. Nous avons donc essayé d'approcher ses paramètres de voix le plus rigoureusement possible pour construire une méthode que l'on peut appliquer à un autre individu -une autre momie, à condition qu'elle soit bien conservée. »

Autre idée, l'appliquer à un patient : « le modèle offre de repenser comment une nouvelle technique peut influencer la voix d'un individu dans la mesure où l'on est conservateur de son larynx, soit l'organe de la voix. Ce modèle permet d'étudier mieux les conséquences de nos gestes. »

L'ÉGUER À LA FONDATION FOCH : VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES



Compliqué, le legs, la donation ou l'assurance-vie ?

Bien moins que nous le pensons généralement. Mais le caractère bien spécifique de ce mode de soutien soulève beaucoup de questions. Voici les réponses aux interrogations les plus courantes.

Tout le monde peut-il léguer à la Fondation Foch ?

Oui, sans exception.

Peut-on léguer en présence d'enfants ou d'un conjoint ?

Il est tout à fait possible de léguer en présence d'héritiers. Le montant du legs ne pourra toutefois pas excéder la quotité disponible, c'est-à-dire la part de votre patrimoine qui n'est pas réservée à des héritiers déterminés par la loi, et dont vous pouvez disposer librement.

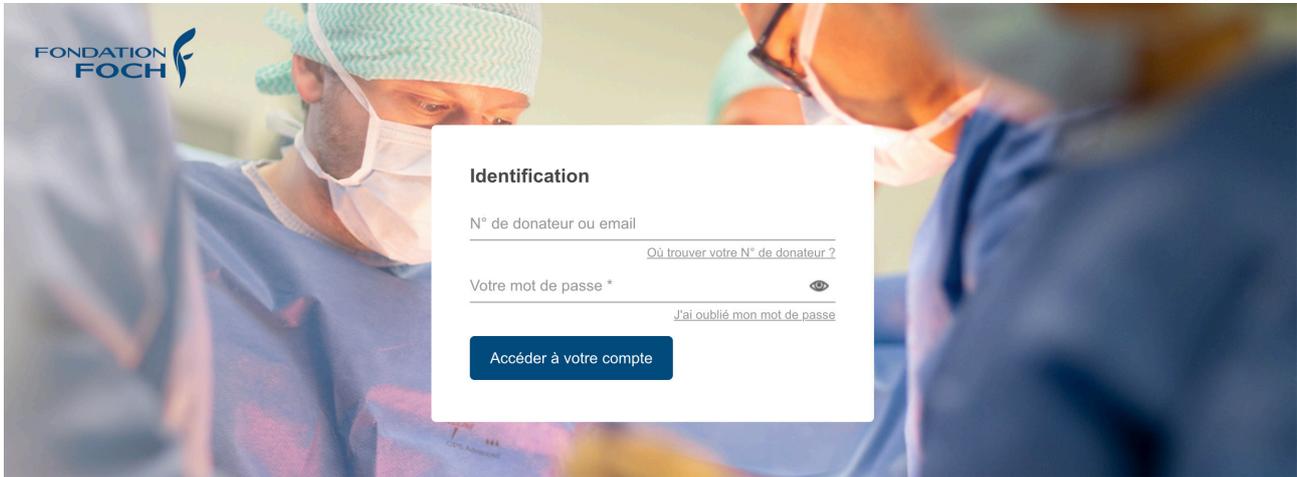
Quelqu'un peut-il s'opposer à ce que je lègue ?

Non, personne ne peut vous empêcher d'effectuer un legs à partir du moment où vous respectez les exigences légales en matière de réserve héréditaire.

Quels types de biens peuvent être légués ?

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Foch est habilitée à recevoir sous forme de legs tous types de dons : biens immobiliers, patrimoine financier, bijoux, œuvres d'art, etc.

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEL ESPACE DONATEUR PERSONNALISÉ



La Fondation a le plaisir d'annoncer à ses donateurs la mise en place d'un nouvel espace donateur afin de faciliter le suivi des dons.

Cet espace permettra de :

- Télécharger vos reçus fiscaux à tout moment
- Suivre vos dons sur les 6 dernières années
- Mettre à jour vos données personnelles (changement d'adresse, changement d'IBAN pour vos prélèvements automatiques, etc...).
- Effectuer un don en un clic.

Ce nouvel outil a été pensé pour vous offrir plus de transparence et pour assurer le bon suivi de vos dons.

La Fondation vous remercie pour votre soutien ponctuel ou régulier et pour la confiance que vous nous témoignez au travers de vos dons.

Rendez-vous sur le site pour le découvrir : www.fondation-foch.org



Marie Affoumou

Chargée de Relations Donateurs, vous renseigne et répond à vos interrogations.

Pour toute question sur vos dons, vous pouvez la joindre par téléphone au **01 46 25 36 96**, ou par mail en écrivant à l'adresse : m.affoumou@fondation-foch.org

BULLETIN DE SOUTIEN RÉGULIER



OUI, je choisis de soutenir les actions à long terme de la Fondation Foch par prélèvement automatique, afin de favoriser dans la durée les avancées de la recherche, des soins et de l'accueil à l'Hôpital.

1 J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever, au plus tôt le 10 du mois :

Chaque mois la somme de
 10€ 15€ 20€
 Autre montant _____€

Chaque trimestre la somme de
 30€ 50€ 75€
 Autre montant _____€

Chaque année la somme de
 200€ 300€ 400€
 Autre montant _____€

2 Je remplis le mandat SEPA

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

ICS : FR78222496313

Bénéficiaire : Fondation Foch

Mes coordonnées*

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Email _____ Téléphone _____

Mes coordonnées bancaires*

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□

Code international de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

□□□□□□□□

Date* ____/____/____

Lieu* _____

*Mentions obligatoires

Date et signature obligatoires :

3 Je retourne ce bulletin rempli, impérativement accompagné de mon RIB (BIC – IBAN) à Fondation Foch - 40, rue Worth - 92150 Suresnes. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation Foch à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ; sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

ACTUALITÉS



INFERTILITÉ : UNE QUATRIÈME GREFFE D'UTÉRUS RÉALISÉE À L'HÔPITAL FOCH

C'est un véritable espoir : une quatrième greffe d'utérus a été réalisée en France au sein de l'Hôpital Foch. Pour la quatrième fois, les équipes du Pr Jean-Marc Ayoubi, chef du service de gynécologie-obstétrique et médecine de la reproduction de l'hôpital Foch de Suresnes, ont réalisé une greffe utérine. Trois bébés sont déjà nés grâce à des greffes d'utérus en France. La receveuse, née sans utérus, a été greffée de l'organe de sa mère. Les deux femmes vont bien et se réjouissent du succès de l'opération. Cette intervention médicale consolide l'espoir pour des patientes nées sans utérus ou présentant une infertilité utérine causée par une hystérectomie ou un utérus non fonctionnel de pouvoir donner la vie.

LE DESSIN D'ÉGLANTINE



L'HÔPITAL FOCH A RÉCEMMENT ACCUEILLI UN CHIEN DE MÉDIATION FORMÉ PAR HANDI'CHIENS, TOBY, QUI INTERVIENT DANS PLUSIEURS SERVICES POUR APPORTER RÉCONFORT ET SOUTIEN.

Églantine Chesneau

INSCRIVEZ VOTRE NOM DANS L'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

FAITES UN LEGS À LA FONDATION FOCH

Reconnue d'utilité publique depuis 1929, la Fondation Foch est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie exempts de tous droits de succession. L'Hôpital Foch est un hôpital privé à but non lucratif participant aux missions de service public.

Faire un legs à la Fondation Foch, c'est soutenir l'excellence hospitalière bien au-delà de votre existence. En transmettant tout ou partie de votre patrimoine, vous offrez aux patients de l'Hôpital Foch l'espoir d'une vie meilleure.



Pour toute demande de renseignements sur les libéralités, contactez notre Responsable Legs Valentine Laurent au **01 46 25 27 74** ou par mail : v.laurent@fondation-foch.org.

